

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM124/2023

OBJET : Règlementation du stationnement
Déménagement
10 rue de l'Artisanat

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la voirie routière ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de la société DAZIN Déménagement, en date du 06 septembre 2023 ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris un déménagement ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer le stationnement pour assurer la sécurité des usagers et celle des déménageurs ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Le mardi 12 septembre 2023, le stationnement des véhicules sera autorisé, sur les emplacements le long de la haie du parking angle rue Finale en Emilie et rue de l'Artisanat, uniquement aux véhicules effectuant le déménagement.

ARTICLE 2 : Le stationnement des autres véhicules est interdit, ce jour, sur ces emplacements.

ARTICLE 3 : Une signalisation appropriée sera installée par l'entreprise de déménagement.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du déménagement 48 heures avant son début par l'entreprise de déménagement.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Acte publié le

- 8 SEP. 2023

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais,
- Madame la responsable de la société DAZIN Déménagement, ZA l'Agavon, 17 rue Lamartine, 13170 LES-PENNES-MIRABEAU.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE, le 06 septembre 2023.

LE MAIRE : Bernard ROMIER

